

Conseil des citoyens

Compte rendu de la réunion plénière externe du 16 novembre 2016

Saisine municipale pour 2017

Elus présents :

Patricia GRANET-BRUNELLO, Maire de Digne-les-Bains, Martine Bonnet, Adjointe déléguée à la démocratie participative et à la communication, Céline Oggero-Bakri, Adjointe déléguée à l'attractivité de la ville, Bruno Villaron, Adjoint délégué aux finances, aux ressources humaines et à l'interface économique, Gérard Esmiol, Adjoint délégué à la santé, à l'action sociale et à la solidarité, Anne Gassend-Noir, Conseillère municipale déléguée à l'éducation civique et l'accidentologie, Jean-Louis Bartolini, Conseiller municipal délégué à l'opération programmée de l'habitat et au logement social, Valérie Nikitas, Conseillère municipale déléguée au projet éducatif territorial., Bernard Teyssier, Conseiller municipal délégué aux sports mécaniques et aux jumelages ;

Citoyens membres du Conseil des citoyens et des Comités de quartiers :

Joseph Salice, René Didier, Eliane Teyssier, Robert Mayenc, Alexis Maffren, Jean Banon, Fabienne Blanc, André Giorgi, Christian Richebois, Patricia Ughetto, Patrice Alaimo, Georges Pereira, Christine Labourel, Pierre Garnier, Jacqueline Hennegrave, Claude Hubert, Chantal Marquot, Annie Pégolotti, Bernard Aigrot.

Excusés : Geneviève Primiterra, Adjointe déléguée à l'urbanisme et l'habitat, à l'administration générale, à l'état civil et aux élections, Michel Eyraud, Adjoint délégué à l'éducation, la jeunesse et la formation professionnelle, Bernard Aymes, Adjoint délégué aux sports, à la prévention de la délinquance et à la tranquillité publique, Martine Thieblemont, Adjointe déléguée à la culture et au patrimoine culturel, Laurence Likaj, Conseillère municipale déléguée à l'accessibilité, aux personnes fragiles et porteuses de handicap, Éliane Domenge, Conseillère municipale déléguée aux services à la population. Michel Blanc délégué voiries-transport.

Annick Pellegrin, Houardi Soltani, Dominique Tourniare, les référents de Beau-soleil, du Pigeonnier, des Augiers.

Accueil et ouverture de la réunion :

Martine Bonnet, adjointe à la démocratie participative, accueille les personnes présentes, les remercie chaleureusement pour leur engagement généreux au service de notre ville et de ses habitants. Elle rappelle brièvement les objectifs de cette réunion annuelle qui vise à présenter et à partager les travaux du Conseil des citoyens avec les élus et les référents des comités de quartier afin que ceux-ci alimentent la réflexion de tous et trouvent des prolongements dans les actions conduites par la municipalité.

Elle procède ensuite à un rappel de l'ordre du jour et invite les membres du Conseil des Citoyens à présenter les travaux des différents collèges.

1. Présentation du travail sur la saisine 2015 de la municipalité par Claude HUBERT :

Après un Constat de l'existence d'actes d'incivilités et parfois de vandalisme, les groupes de travail se sont attachés à poser un diagnostic et à proposer la mise en place de quelques outils pour engager une lutte plus active contre ce fléau qui pèse sur la qualité de vie dans de nombreuses villes mais également sur le budget municipale et les contributions payées par nos concitoyens.

Ils ont relevés la nécessité d'appliquer une répression, mais également le besoin de communiquer davantage sur les sanctions encourus, sur les arrêtés municipaux qui régissent le cadre de vie dignois, enfin sur une communication de prévention avec la rédaction d'un guide du « bien-vivre ensemble » qui rappellera à chacun les codes de bon voisinage, d'un comportement civil et du

respect mutuel nécessaire.

Martine Bonnet, adjointe à la démocratie participative, indique que les propositions du Conseil des Citoyens ont été examinées en Conseil Exécutif et que ce dernier a retenu les actions suivantes :

- Constitution d'un groupe de travail relatif à la règlementation. Il sera chargé de mettre à jour les arrêtés relatifs aux incivilités (chiens, déjections canines, parcs et jardins, déchets, ...).
- retenir la proposition d'une communication spécifique au travers d'un guide du bien-vivre ensemble
- Renforcer la communication et la signalétique aux abords des sites ciblés
- Renforcer la signalétique des îlots de tri (CCABV).

Le CDC Pourra être associé à la rédaction du guide à destination des citoyens s'il en manifeste le désir.

2. Présentation des travaux du collègue « lien social et intergénérationnel » par Jacqueline HANNEGRAVE

Le groupe a établi un diagnostic de la situation actuelle en travaillant sur le constat d'une diversité culturelle, sur la perception de la cohabitation des différents groupes socioculturels, de même que sur la nécessité d'améliorer l'égalité homme-femme, ainsi que sur la nécessité d'une appropriation de la maison commune (la mairie) et des symboles de la République.

Les échanges suite à cet exposé :

- Monsieur Aigrot exprime que « les barrières cassées et les plantes dérobées sont des problèmes plus importants que les déjections canines » ;
- Monsieur Richebois indique qu'il faut, pour réduire ces problèmes, travailler d'avantage sur le lien « aimer sa ville, c'est mettre en place des stratégies pour que les gens aient connaissance des joyaux de leur ville et ne la dégrade pas, la respecte » ;
- Monsieur Aigrot Bernard répond que « c'est paradoxal car si on aime une fleur, on la dérobe, et cela devient une incivilité » ;
- Monsieur Giorgi est très satisfait de l'effort fait par la ville et tenait à le souligner : « quartier plus propre qu'avant, notamment au niveau des HLM, installation de barres pour personnes handicapées etc. ».
- Monsieur Hubert met en avant le côté positif de l'événement du mois de Mai « Cité Solidaire » (collectif d'associations qui travaillent sur économie sociale et solidaire) ;
- Madame Céline Oggero-Bakri Adjointe déléguée à l'attractivité de la ville précise que les manifestations collectives seront maintenues l'année prochaine. Au niveau du financement, les associations portent aussi le projet car la mairie ne peut pas supporter les frais et la logistique toute seule ; il y a un partage des tâches.

Sur cette base, le collègue «lien social et intergénérationnel» a établi un certain nombre de propositions :

- promouvoir annuellement une journée « propreté » à Digne les Bains, dans l'esprit de la

journée « propreté de la Bléone »

- Nous proposons aussi un stand sur le marché du samedi matin pour distribuer le livret sur le « bien-vivre ensemble.
- Favoriser le « faire ensemble » en initiant de multiples moments de rencontres festives. Recenser ce qui existe à Digne en ce domaine, à l'initiative des associations susvisées essentiellement. Exemple : fête des voisins, collectif « bien vivre ensemble », fête des jardins, plantation de fleurs et d'arbustes sur les places de quartier, fête des Turcs, Cité solidaire en mai, Forum des associations...
- Développer la mixité sociale par des rencontres culturelles festives sans encourager le communautarisme et ceci en se rendant sur les lieux où les gens ont tendance à se replier sur eux-mêmes. Exemple : Club lecture à la médiathèque, en mai 2016 : le thème était la littérature turque et a réuni environ 30 personnes représentant 3 générations. Ce fut un succès de mixité, d'apprentissage réciproque, de partage, donc un événement à renouveler de manière systématique et non plus ponctuelle.
- Se procurer la mallette pédagogique « plan d'action pour l'égalité entre filles et garçons » qui a été remise aux 320 000 enseignants du primaire et autres « outils » existants pour les distribuer notamment aux 40 intervenants.(es) recruté (es) par la ville de Digne pour animer une partie du temps périscolaire, le péri-éducatif.
- _La nomination des rues, des équipements, des ronds-points : que les noms des rues, notamment les nouvelles, des équipements et des ronds-points soient systématiquement des noms de femmes françaises célèbres dans les domaines de l'histoire de France, de l'art et des sciences.
- L'égalité des sexes dans la rédaction et les visuels internes et externes de la ville : l'emploi systématique du féminin tel que recommandé et décrit par guide national.
- l'appropriation par les dignois et dignoises de leur maison commune, la Mairie. Instaurer une journée « portes ouvertes », à l'occasion de cette journée, que soient montrés et expliqués les symboles de la République française.

Martine Bonnet, adjointe à la démocratie participative indique que les propositions du Conseil des Citoyens ont été examinées en Conseil Exécutif et que ce dernier a retenu les actions suivantes :

- l'idée d'organiser une journée citoyenne,
- La présence d'un stand tenu par les membres du CDC est acceptée sous réserve qu'il ne soit pas installé au sein même du marché mais à proximité.
- Certaines propositions émises doivent s'articuler avec le travail du CLSPD, pour lequel des fiches-actions sont d'ores et déjà des réponses concrètes à plusieurs propositions émises. (A voir retours CLSPD travailler avec délégation de Bernard AYMES).
- Le CCAS est invité à fournir un nouvel exemplaire de la dernière version de l'analyse des besoins sociaux au CDC. (voir délégation Santé Social Gérard ESMIOL)
- Concernant la fête des voisins et l'accompagnement du collectif Vivre ensemble, il est retenu de poursuivre l'aide apportée à ces opérations en sachant, qu'elles n'aboutissent que dès lors qu'un intermédiaire-médiateur est présent pour réunir les différentes communautés.

- Concernant la proposition de mise à disposition d'un kit pédagogique sur les égalités « fille-garçon », conçu par les services de l'Education nationale, il est demandé de vérifier son contenu et d'obtenir l'avis du DASEN avant d'être proposé sur le temps périscolaire. (voir délégation Education jeunesse Michel EYRAUD)
- Enfin, il est retenu la proposition « Mairie ouverte » en étudiant l'organisation d'une opération « légère » d'exposition sur les symboles de la République (Cabinet-Archives).

3. Présentation des travaux du collège « Animations et vie associative par Bernard AIGROT

Le collège a travaillé sur 4 axes différents :

2.1. les attentes en matière d'animation de la ville ?

Toutes les enquêtes sur le sujet, démontrent que la promenade, la restauration et les commerces sont les activités les plus fréquemment pratiquées en ville, quel que soit le pays d'origine des touristes. Le centre-ville est plébiscité pour y venir en famille. L'attrait doit donc être aussi axé en direction des plus jeunes. La mobilité, la propreté et la sécurité font partie des attentes prioritaires citoyennes.

Les commerces et leur complémentarité occupent une place fondamentale dans l'animation du centre-ville.

Le « Pass visite », et le parcours de visite (lieux d'art ou de patrimoine, lieux de convivialité, patrimoine, architecture...), permettent au touriste de se laisser « porter ».

La carence hôtelière et de la restauration de catégorie supérieure, peu adaptés aux attentes de la clientèle du golf et du thermalisme de confort, reste un handicap pour le tourisme de longue durée.

Il y a une attente concernant l'attractivité culturelle et la consommation "plaisir". A ce sujet, le marché étendu au boulevard Gassendi reste essentiel, et trois suggestions ont été faites :

- ✓ - Augmenter la durée dans le temps. Ne pas limiter aux simples deux mois d'été
- ✓ - Étendre le marché avec de nouveaux exposants sur la partie haute, "oubliée", du boulevard
- ✓ - Prévoir une animation musicale et ponctuellement un animateur d'ambiance.

2.2. Comment identifier le Cœur de ville ?

Le défi consiste à développer d'une part un espace de vie pour y maintenir et attirer les habitants, et d'autre part assurer un développement économique durable. Le collège réfléchit sur le fait que toute personne arrivant dans la ville ait plaisir à investir son centre, tout en ayant envie de la découvrir dans son ensemble.

Le cœur de ville c'est la place du Général de Gaulle. Elle doit en devenir la référence.

Le manque de mobilier urbain, et en particulier de bancs pour donner envie d'y demeurer, est pointé du doigt.

Il y a trop d'activités excentrées et mal connues. Toutes les animations pourraient avoir comme point de départ la place, même si elles sont destinées à animer des quartiers éloignés.

En termes d'animations, justement, les associations sportives pourraient investir régulièrement la place du général de Gaulle pour y faire des démonstrations et permettre de découvrir leurs

activités. Les animations devraient se dérouler aussi le dimanche, pour inciter les commerces à rester ouverts et le public à se rendre dans le centre-ville, au lieu de le désert (ex. du Corso).

L'interrogation subsiste sur le "comment motiver les commerçants à étendre leurs jours et leurs horaires d'ouverture".

Il s'agit principalement de bien identifier le cœur de ville le rendre attractif et dynamique par des actions cohérentes et pérennes ou récurrentes. De Travailler sur les friches industrielles et commerciales en centre-ville. (A qui le proposer ?)

2.3. Comment faire découvrir la ville ?

La réputation d'une ville est le principal moteur de motivation de visite. L'office de tourisme a engagé de nombreux moyens d'information et de communication. La question est de savoir qui les utilisent, comment, et où sont disponibles ces informations. Sont-elles suffisamment accessibles ? Ex : application Smartphone.

La réflexion a aussi portée sur :

- Le principe d'une complémentarité entre les différents supports d'activité proposés.
- La matérialisation d'un chemin touristique balisé, qui au travers de la ville, permettrait au visiteur de la découvrir en famille, comme un jeu de piste.
- Le centre ancien délaissé, reste essentiel au regard de l'attrait touristique. Celui de la rue de l'Hubac est inexistant. Façades et volets en mauvais état, locaux inoccupés.
 - Le collège suggère la possibilité dans un premier temps, de "trompe l'œil" sur les vitrines des commerces vides, et d'autoriser l'installation de commerces éphémères.

2.4. Concernant la vie associative ?

Plusieurs pistes sont à l'étude :

- Créer une maison des associations, un local où pourrait être tenue une permanence par thématiques.
- Fédérer les ressources humaines et financières associatives, à la réalisation de projets.
- Établir un calendrier des manifestations associatives, pour éviter une concurrence inutile.
- Donner aux jeunes la possibilité d'engager des projets variés, culturels, musicaux...
- Offrir la possibilité aux représentants d'associations d'intégrer les réunions de travail du collège pour y faire valoir leurs propositions.
- Travailler avec les associations à ces animations qui peuvent être payantes (Délégation animations Céline Oggéro-Bakri)
- Créer, en centre-ville, un pôle de la vie associative animé par (des bénévoles en relation avec la municipalité. Toutes les animations devraient avoir comme point central la place Général de Gaule.
- S'efforcer d'animer toute l'année.

Pour le groupe de réflexion, le plus important et le caractère pérenne et récurrent des animations tout au long des 52 semaines.

Communiquer sur nos animations vers l'extérieur pour faire venir à Digne et inciter les habitants à défendre leur ville.

A l'issue de cette présentation pleine de perspectives intéressantes, des échanges s'instaurent entre les personnes présentes, qui allaient essentiellement dans le même sens.

Martine Bonnet, adjointe à la démocratie participative indique que ses propositions ont été examinées en Conseil Exécutif et que ce dernier les a jugées pertinentes.

Pour information, une étude de centralité est en cours et certains d'entre vous ont pu participer à une réunion publique sur le sujet.

Ce travail a été présenté en conseil exécutif et sur les pistes intéressantes qui sont proposées, il semble nécessaire de poursuivre pour le concrétiser et proposer des actions à mettre en place.

Ce travail pourrait être poursuivi en se rapprochant de l'adjoint délégué à l'attractivité et à l'animation Mme Ogéro-Bakri.

4. Présentation des travaux du collègue «Qualité de vie à Digne-les-Bains » par Christian RICHEBOIS.

Le texte que nous vous proposons clos le travail de notre groupe. Nous avons réfléchi à la qualité de vie à Digne-les-Bains qui est l'intitulé de notre groupe, mais aussi, sur injonction de la mairie, au problème que pose les incivilités, qui ici comme ailleurs vont croissantes et n'épargnent pas notre ville. Il nous a semblé cohérent de traiter ensemble les deux propositions autour d'un thème central: Le Lien.

Le lien entre les habitants, mais aussi le lien que les habitants ont avec la ville. Les relations entre personnes qui partagent le même espace ont donc été au centre de notre travail aussi bien théorique que pratique, et nous avons pu vérifier que lorsque les liens se dégradent, apparaissent des comportements de replis, de négligence, voire d'agressivité envers les autres ou l'environnement. Au terme de notre travail, nous suggérons à nos élus et plus largement aux personnes que cela peut intéresser de prendre en compte le choix que nous faisons des deux objectifs ci-dessous.

- 1) Favoriser les liens interindividuels de proximité : Le jardinage collectif de son environnement direct (rue, place, parking, bordure...) Les habitants sont accompagnés par des professionnels, les élus sont présents et cautionnent l'opération, les services techniques municipaux fournissent les plants et les outils si besoin. La dynamique est collective. Le résultat, c'est que les voisins se saluent le lendemain, échangent sur les plantations. Les habitants ne se garent plus sur les plates-bandes. Un premier pas est franchi.

D'autres exemples peuvent être cités qui vont dans le même sens, où les habitants d'une même rue, d'un même quartier utilisent l'espace public à d'autres fins que le stationnement des véhicules. Sortir des chaises, et pourquoi pas une table afin d'échanger, jouer, partager une collation... Établir des espaces de jeux collectifs pour les enfants en présence des adultes, toutes chose qui restent encore vivantes dans certains pays du sud et que nous avons perdu en une ou deux générations.

Le nombre d'associations est incroyablement important à Digne-les-Bains. Il ne faut pas hésiter à en utiliser certaines pour renforcer, prolonger ces moments de convivialité. Le nombre important d'associations qui militent dans les champs sociaux et culturels constitue un réservoir important d'individus motivés et compétents auxquels s'ajoutent tous les travailleurs sociaux qui en général sont très conscients de l'importance des dynamiques de quartier.

2) Renforcer les liens avec la ville par une meilleure connaissance de celle-ci :

Au plus on aime sa ville au plus on a envie de partager cette affection et d'initier des actions qui amènent les gens à se rencontrer et à s'intégrer de façon positive. Il serait bon que les adultes, mais surtout les enfants connaissent mieux la ville à travers son histoire, ses ressources, son originalité. Il s'agit d'inciter les habitants à faire la «promotion» de leur cité et de leur région d'être les ambassadeurs de haute Provence. Cette intelligente initiative doit être soutenue, et amplifiée. Le tiers temps pédagogique dont on ne sait pas toujours que faire pourrait très bien être investi dans ce sens.

Il ne manque pas à Digne-les-Bains de personnes cultivées et compétentes qui seraient heureuses de faire partager leurs connaissances et leur affection pour cette ville (médiathèque, archives, musée, réserve géologique, école d'art...et autres associations culturelles). Les instituteurs que nous avons rencontrés semblent partants pour de telles initiatives, dont certaines recourent leur programme. La difficulté consiste dans les synergies à mettre en œuvre, dans l'attention à apporter à des actions qui se développent sur des temps longs.

Martine Bonnet remercie Christian richebois et le Collège « Qualité de vie à DIGNE-LES-BAINS » pour le travail et les riches réflexions apportées sur le sujet. Il serait intéressant de compléter ce travail par un plan d'actions pour déboucher sur une mise en œuvre pratique de ces réflexions.

Intervention de Patricia GRANET-BRUNELLO Maire de Digne-les-Bains

Mme le Maire indique que la ville doit bouger, elle dresse la liste des travaux à venir impactant les quartiers et plus largement la ville et le territoire : Il s'agit de redessiner notre ville avec ses habitants, une série de travaux sont déjà envisagés voir programmés, tel que :

- la réhabilitation de la place du marché ;
- la réhabilitation du Palais des congrès ;
- la réfection du parking souterrain ;
- Etude en cours sur le centre-ville : études de centralité ;
- Relance d'un nouvel OPAH en centre-ville ;
- Montée St Charles : travaux de restauration des anciens remparts de la cité médiévale ;
- Construction d'un gymnase pour le collège Maria Borrely : quartier Grande fontaine emplacement ancienne école des beaux-arts (MO : Conseil Départemental) ;
- Prise en compte de la sécurité : étude sur la vidéo protection.

Mais aussi de relancer l'économie :

- Projet d'extension de l'établissement thermal ;
- Ouverture Diniapolis ;
- Les projets Silver économie, Alcotra ADMR ; construction d'un appartement d'expérimentation pour la Silver économie ;
- Accompagner le numérique (Wifi Digne, etc.).

Redessiner notre territoire avec la naissance Agglomération Provence-Alpes :

- Création Spa thermal ;
- Développement du thermalisme ;
- Mise en route de la fibre : centre-ville, arches, thermes, pour plus de rapidité, ouvrir une connexion au monde, permettre le désenclavement numérique et faire avancer la télémédecine.

Tous ces projets sont portés par la municipalité. Nous vous remercions pour le travail que vous accomplissez pour accompagner nos décisions, et pour votre investissement dans la recherche de solutions pour la lutte contre les incivilités.

Comme vous l'avez évoqué, la contribution et la mobilisation des citoyens pour le bien-vivre ensemble est essentielle.

Nous vous proposons pour 2017 une nouvelle saisine municipale ci-jointe.

Proposition de la saisine sur l'organisation d'une journée citoyenne à Digne-les-Bains :



CONSEIL DES CITOYENS

SAISINE n°2016-01

Saisine de la Municipalité

La Journée Citoyenne : Faire ensemble pour mieux vivre notre ville

Le principe d'une journée citoyenne nationale annuelle a été proposé par l'Association des maires de France.

La Journée citoyenne permet – sur une journée - de mobiliser les habitants, volontaires et solidaires, autour d'un projet d'amélioration de leur cadre de vie (réalisation de petits chantiers dans des lieux symboliques et utiles, réparations, améliorations, embellissement...) ou d'un projet d'animation. Elle favorise la communication intergénérationnelle entre les habitants. Le choix des travaux ou animations résultent d'une collaboration entre les habitants et la municipalité.

La Journée citoyenne participe du renouvellement de l'action publique en fédérant les communes, les agents municipaux et les partenaires locaux (associations, entreprises...), en favorisant l'échange entre les habitants, toutes générations et toutes classes sociales confondues, et en créant ainsi un lien fort et fédérateur.

Cela permet aussi de répondre à l'envie de la population de s'engager dans des actions locales concrètes. Il s'agit de donner aux habitants la possibilité de manifester leurs intérêts, pour leur ville.

Ces projets de proximité, intéressant un espace commun, un patrimoine emblématique, ou sensible de la cité ne doivent plus être gérés par la seule municipalité mais bien avec les habitants, en plaçant la collectivité dans un rôle d'accompagnateur, projetant ainsi le citoyen en véritable acteur et non plus en simple consommateur de l'espace public.

C'est un véritable projet à construire ensemble. Dans le nouveau cadre proposé, la municipalité apportera les moyens matériels pour mettre en œuvre ces actions de proximité et d'intérêt général, pour réinventer, embellir et apprivoiser la ville avec ses habitants.

Par cette saisine, la municipalité sollicite le Conseil des citoyens afin de préparer et co-organiser cette journée citoyenne en 2017 (sur la date proposée nationalement par l'AMF), en lien avec les comités de quartier et avec l'appui de la collectivité.